

à noter:

Prochaine réunion de la "Commission pour la
Construction d'un monument en l'honneur de
S.A.R. Madame la Grande-Duchesse Charlotte"

mardi, le 29 octobre 1984 à 16 heures
au Ministère des Travaux Publics,
4 boulevard Roosevelt, à Luxembourg.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'J. J. J.' or similar, written in a cursive style.

**MINISTÈRE
DES AFFAIRES CULTURELLES**

19-21, rue Goethe
1637 LUXEMBOURG

RAPPORT de la séance du 24 septembre 1985

CONSTRUCTION d'un MONUMENT EN L'HONNEUR de
S.A.R. Madame la Grande-Duchesse Charlotte

Relevé des présences:

- MM. Lex ROTH, Ministère d'Etat; président
Gast GENGLER, Ministère des Affaires culturelles;
vice-président, secrétaire;
Fernand SCHANEN, Fonctionnaire CEE; trésorier,
secrétaire-adjoint;
Christian CALMES, Maréchalat de la Cour grand-ducale;
Roland BALDAUFF, Administration des Bâtiments Publics;
Ferd BESCH, Amicale des Anciens Combattants Luxembourgeois
1940-1945;
Constant GILLARDIN, Administration des Bâtiments Publics;
Georges HEISBOURG, Ambassadeur honoraire;
Jean HORGER, Service architecte-direction de la
Ville de Luxembourg
Edmond ISRAEL, Membre du Comité de Direction de la B.I.L.;
Jean-Pierre OESTREICHER, Inspecteur général de
l'Enseignement primaire;
Fernand PESCH, Ministère des Travaux Publics;
Aloyse RATHS, Commissariat à la Résistance;
Jean SCHILTZ, Direction des Travaux de la Ville de
Luxembourg;
Marc SCHLOESSER, Ministère des Finances;
Jos WEIRICH, Président de la Fédération Nationale des
Enrôlés de Force.

Excusés: MM. Corneille BRUCK et Gilbert TRAUSCH

Le Président rappelle les antécédants:

- Suite à la déclaration du Gouvernement en conseil d'ériger un Monument national en mémoire de S.A.R. Madame la Grande-Duchesse, une souscription nationale est lancée le 10 septembre 1985.
- La Commission est appelée à faire les analyses-études au sujet de cette érection de monument, notamment en ce qui concerne l'emplacement, l'envergure et sa configuration générale, les modalités quant aux projets et plans (concours public?), la souscription nationale, - et à en faire rapport-propositions au Gouvernement.
- Côté information - sensibilisation de la nation,
 - . les listes des souscripteurs seront publiées par l'ensemble de la presse luxembourgeoise, relevés qui notifieront nom et prénom, domicile et le montant versé; on notera que l'anonymat sera gardé selon le souhait exprès du souscripteur;
 - . avec l'accord du ministre du ressort, une flamme oblitérante spéciale sera offerte par l'Administration des Postes et Télécommunications;
 - . des photographies de S.A.R. Madame la Grande-Duchesse Charlotte, accompagnées de phrases/expressions marquantes seront publiées régulièrement par voie de presse.
- Côté "programmation-réalisation", des groupes de travail se constitueront en sous-commission pour les aspects publicitaire, financier, technique et d'organisation.

EMPLACEMENT

L'emplacement (place publique) conditionnant l'envergure du monument et vice-versa, il paraît à priori indispensable de trouver la place la plus adéquate parmi les lieux préconisés, à savoir;

- . Quartier de la Gare centrale:
 - . Place des Martyrs: "Rousegäertchen",
 - . Place de Metz, côté bâtiment Caisse d'Epargne de l'Etat;

- Centre Ville/ vieille Ville: . Place St. Maximin -
Clairefontaine (Quartier
gouvernemental),
 - . Rue/Place Marché-aux-Herbes,
- abords du Palais grand-ducal
 - . Place du Saint-Esprit

- Parc de la Ville, aux abords de la Fondation Pescatore/
Avenue de la Porte-Neuve

- Rond-Point Schuman, aux abords du Théâtre municipal.

Certains désavantages mis en évidence pour la Place des Martyrs notamment et vu l'unanimité presque complète au sein de la Commission, quant à la "nécessité" de voir le monument érigé au Centre de la ville/vieille Ville, les emplacements les plus favorables seraient la Place Clairefontaine / St. Maximin ou la Place Marché-aux-Herbes, aménagées en conséquence. Des projets ad hoc seront produits et la commission compte faire une proposition au Gouvernement après la réunion du mardi, 29 octobre prochain à 16 heures, au bâtiment du Ministère des Travaux Publics, 4 boulevard F.D. Roosevelt à Luxembourg.

Le secrétaire de la Commission,



Gast Gengler
Professeur-attaché